

7953

**TERMES DE REFERENCES RELATIFS A L'EVALUATION DES MECANISMES  
DE FINANCEMENT A TRAVERS L'APPUI BUDGETAIRE**

### **I. Contexte et justifications :**

Le Gouvernement du Sénégal, avec l'appui du PNUD/FENU a mis en place le Programme d'appui à la Décentralisation en Milieu rural (PADMIR) qui entre dans le cadre de la Lettre de politique de développement rural décentralisé et des objectifs du Millénaire pour le Développement.

Les axes stratégiques autour desquels gravite l'action du programme se résument principalement à :

- améliorer la gouvernance en milieu rural ;
- contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural ;
- renforcer la maîtrise d'ouvrage locale ;
- favoriser la démocratie locale ;
- contribuer à la promotion du développement économique local dans sa zone d'intervention.

Après cinq (05) années d'appui à la décentralisation et plus précisément au développement local dans les Communautés rurales des départements de Kaffrine et Kébémér, des acquis importants ont été notés parmi lesquels la mobilisation d'un Fonds de Développement local (FDL) par les subventions du FENU, de l'Union Européenne (zones de cofinancement avec le PSIDEL), les fonds de concours spéciaux de l'Etat et les contreparties des populations.

Ces importants acquis ne doivent pas occulter cependant des faiblesses et préoccupations rencontrées par le programme dans sa mise en œuvre et qui tournent autour :

- du manque d'appropriation par les acteurs locaux des procédures du développement local et plus particulièrement des mécanismes du Trésor et des règles et procédures de la comptabilité publique;
- des retards dans le transfert des fonds du programme ;
- de la problématique de la gestion des fonds AGR ;
- des problèmes liés à la mobilisation du financement du FDL et notamment des difficultés dans la libération de la contrepartie exigée des collectivités locales ;

Le PADMIR étant pionnier dans le domaine du financement par appui budgétaire des Collectivités locales, la réflexion a été enclenchée dans le contexte marqué par la fin prochaine du programme ( décembre 2006) en vue de favoriser une relève douce et éviter un arrêt brusque des activités.

Ainsi, à la suite de l'atelier programmation des activités de suivi et de capitalisation du comité technique de suivi du PADMIR pour l'année 2005 tenu à Mbour du 13 au 16 avril 2005, il a été retenu de mener des réflexions relativement aux thématiques suivantes en vue de leur capitalisation :

- l'harmonisation et l'institutionnalisation de la Planification participative locale (PPL) dans les communautés rurales ;
- l'évaluation des mécanismes de financement des collectivités locales par ressources extérieures à travers l'appui budgétaire ;
- la pérennisation et l'adaptation du système de financement des initiatives locales à travers les IMF (Mutualisation, Micro Finance) ;
- la définition et la mise en œuvre d'un programme d'activités de communication et de partage des bonnes pratiques, recherchées par l'appui du PADMIR ;
- l'étude sur l'intercommunalité ;
- la négociation et le partage/concept de maison de développement locale ;
- la recherche-action et le partenariat avec les institutions de recherche.

Des points focaux et des membres associés pour la réalisation des activités relatives à chaque thématique ont été désignés.

Les présents termes de références relatifs à l'évaluation des mécanismes de financement des collectivités locales par ressources extérieures à travers l'appui budgétaire et dont le représentant de la **Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor (DGCPT)** a été désigné point focal avec comme membres associés les représentants de la DCEF et de la DCL entrent dans ce cadre.

## II. Objectifs :

### 1-1 : Objectif général :

L'objectif général est d'évaluer les mécanismes de financement du Fonds de développement local (FDL) suivant le procédé de l'appui budgétaire. Dans ce sens, il s'agira de réfléchir sur les différents composants de la mobilisation du FDL en tant qu'instrument à la disposition des communautés rurales et les moyens de sa pérennisation au delà des programmes qui le mettent en place.

### 1-2 : objectifs spécifiques :

- évaluer l'approche « appui budgétaire » en tant que procédé de financement du développement local par ressources extérieures ;
- évaluer les forces et faiblesses du circuit du Trésor en tant que mécanisme de mise en œuvre de cet appui ;
- évaluer les problèmes posés par la contrepartie et étudier les voies et moyens de mettre en place un système adéquat de libération de la contrepartie par les Communautés rurales ou les populations ;
- étudier la pertinence du système du financement élargi (participation des émigrés, des OCB, des GPF, des OVD etc.)
- l'adaptabilité du FDL alloué au financement des activités génératrices de revenus (AGR) ;
- étudier le procédé de la mutualisation dans le cadre des activités génératrices de revenus (AGR) ;
- mettre en place un mécanisme de pérennisation des activités génératrices de revenus (AGR) ;

### III. Résultats attendues :

Les résultats attendus sont les suivants:

- une évaluation du procédé de « l'appui budgétaire » réalisée ;
- les forces et faiblesses du circuit du Trésor dans le financement du développement local relevées ;
- un mécanisme réfléchi et adapté de libération de la contrepartie proposé ;
- les questions relatives à la pérennisation et l'adaptabilité du FDL alloué au financement des activités génératrices de revenus (AGR) discutées et un mécanisme de leur pérennisation mis en place ;

### IV. Stratégie de mise en œuvre.

Pour la mise en œuvre des différentes actions ci-dessus déclinées, les activités suivantes devront être mises en œuvre :

- recrutement d'un consultant chargé, en rapport avec les directions de l'administration et autres structures impliquées dans la mise en œuvre du PADMIR, de mener les actions déclinées en vue de la tenue d'un atelier de capitalisation ;
- organisation d'un voyage d'étude au Mali pour l'imprégnation de son expérience en matière de financement du développement local (avec l'ANICT);
- organisation d'un atelier de capitalisation des actions menées dans le cadre de l'évaluation des mécanismes de financement à travers l'appui budgétaire ;

### V. Acteurs.

- équipe du PADMIR :
  - coordination nationale ;
  - UAT PADMIR
- directions ministérielles et Organisations membres du Comité National de Pilotage du PADMIR et des partenaires à savoir :
  - la Direction des Collectivités locales (DCL),
  - la Direction de la Coopération Economique et Financière (DCEF),
  - la Direction de Planification nationale et de la coordination avec la planification régionale (DPNCPN) ;
  - la Direction de l'Expansion Rurale (DER) ;
  - la Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor (DGCPT) ;
  - la Cellule de Suivi opérationnel des Programmes et Projets de Lutte contre la pauvreté (CSOPLCP) ;
  - l'Association Nationale des Conseillers Ruraux (ANCR) ;
  - le Chargé de programme du FENU ;
  - le Secrétariat Permanent du PSIDEL ;